



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

06-06-2024



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE
2. 2023 : ACHÈVEMENT DE L'ÉTAPE 2 POUR PRÉPARER UN NOUVEAU CHAPITRE
3. PERSPECTIVES : UN NOUVEAU CHAPITRE DE RÉDUCTION DE L'ENDETTEMENT ET DE CRÉATION DE VALEUR
4. QUESTIONS / RÉPONSES
5. AUTRES INFORMATIONS DE L'URD
6. PROPOSITION DE DIVIDENDE
7. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
8. VOTE DES RÉOLUTIONS

1.



INTRODUCTION

1. UNE VISION FORTE

FONDATEUR ET GOUVERNANCE

Depuis près de 50 ans, le groupe Vranken-Pommery Monopole œuvre au développement des grands savoir-faire et à l'élaboration des grands vins. VPM est au service des terroirs d'exception et contribue à la préservation des patrimoines remarquables.

- ⇒ **Paul-François Vranken fonde le groupe en 1976.**
- ⇒ **Il est aujourd'hui accompagné par une gouvernance solide et une direction expérimentée.**

1. GOUVERNANCE

DIRECTION OPERATIONNELLE DU GROUPE

Assemblée Générale 06/06/2024



Paul-François VRANKEN
Président Directeur Général



Nathalie VRANKEN
Directrice Générale Déléguée



Dominique PICHART
Directeur Général Délégué
aux Approvisionnements



Yann LEROUX
Secrétaire Général



Franck DELVAL
Directeur des Contrôles
Financiers



Caroline RONDEAUX
Responsable Juridique



Anne CHENAL
Directrice des Ressources
Humaines



Kenny HERRICK
Directeur de l'Administration
Aval



Julien LONNEUX
CEO VPUK
Directeur International



Thomas ROBLES
Responsable Stratégie

1. GOUVERNANCE

DIRECTION DES FILIALES COMMERCIALES

Assemblée Générale 06/06/2024

INTERNATIONAL



Julien LONNEUX
CEO VPUK
Directeur Export



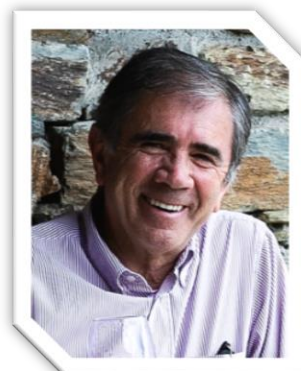
Thomas WIRZ
CEO VPDÖ



Bernard DENGIS
CEO VPB



Pauline VRANKEN
CEO VP USA



Antonio SARAIVA
CEO Rozès



Ken MOROI
CEO VPJ



Maïlys VRANKEN
CEO VPI



Inge FRANSEN
CEO VPAU



Christian SCHMED
CEO VPS

FRANCE



Nathalie KERSTENS
Directrice Commerciale
Adjointe Off Trade



Capucine PANDRAUD
Directrice Commerciale
Adjoint On Trade

1. GOUVERNANCE

DIRECTION DES FILIALES DE PRODUCTION

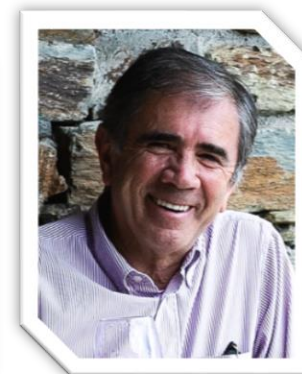
Assemblée Générale 06/06/2024



Clément PIERLOT
Directeur Général VPP
Chef de Cave Champagne
Pommery



Julien FORT
Directeur Général GDL
Maître de Chais Château la
Gordonne



Antonio SARAIVA
CEO Rozès
Maître de Chais Porto Rozès



Yan DABLAIN
Directeur de Production VPP



Louise ROSSIGNON
Directrice Adjointe des
Approvisionnements



Pierre Hubert CROZAT
Chef de Cave Champagne
Vranken



Grégory MICHEL
Directeur de Production
Grands Domaines du Littoral



Luciano MADUREIRA
Directeur de Production
Rozès

1. GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Assemblée Générale 06/06/2024

Administrateurs
familiaux



Paul-François VRANKEN
Président



Nathalie VRANKEN



Maïlys VRANKEN



Pauline VRANKEN

Administrateur
dépendant



Dominique PICHART

Administrateurs
indépendants



Anne-Marie POIVRE
*Présidente du comité
d'audit*



Elisabeth BILLIEMAZ



Michel FORET



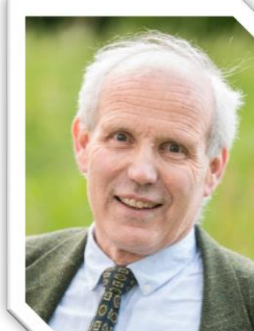
Jacqueline FRANJOU



Thierry GASCO



Pierre GAUTHIER



Bertrand MARECHAUX

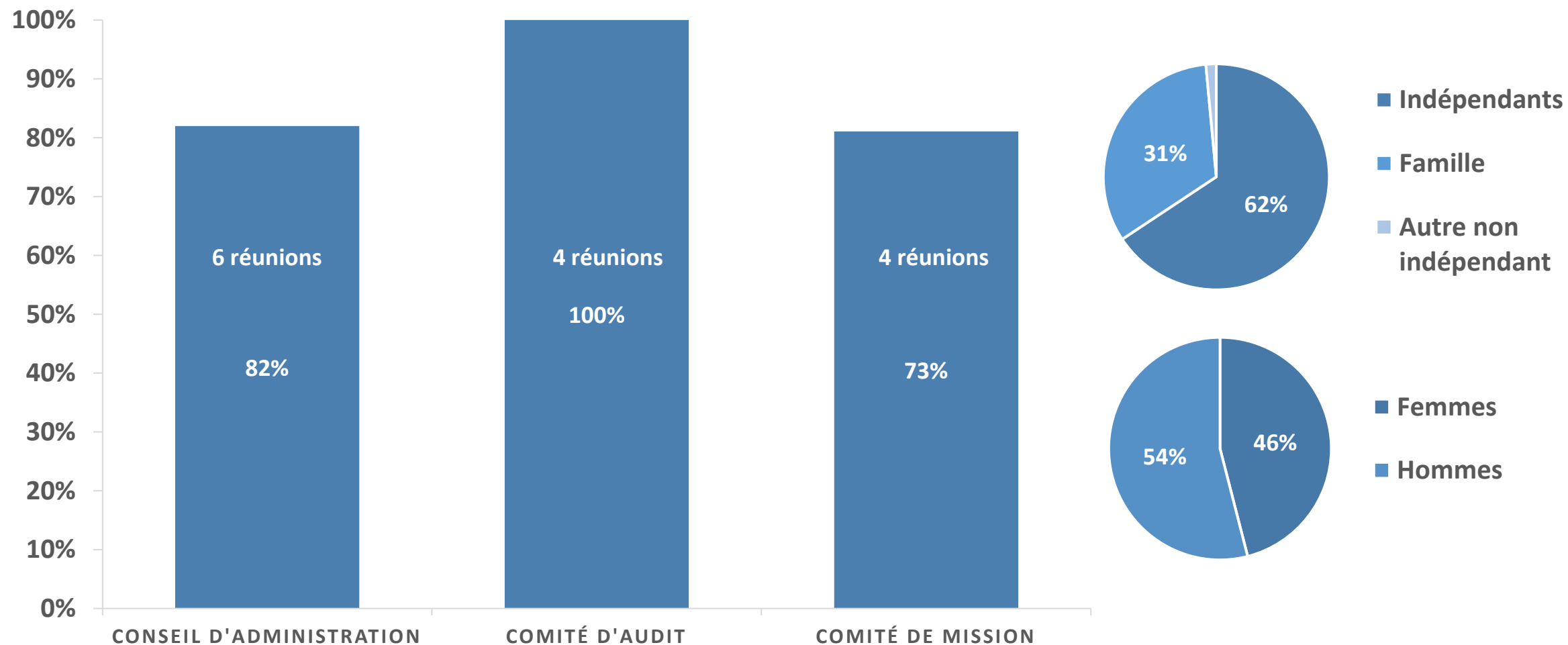


Stéphane PUBLIE

1. GOUVERNANCE

ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉUNION DU CONSEIL ET DES COMITES



Le groupe est le fruit d'une histoire riche qui se décline autour de trois grandes périodes.

**Création &
Innovation
1976 à 1991**

➔ **la vision du créateur**

Création et innovation : Vranken, Charles Lafitte et Demoiselle.

**Développement &
Construction
1991 à 2006**

➔ **l'instinct de l'entrepreneur**

Croissance externe : Barancourt, Charbaut, Montchenois, Rozès, Heidsieck & C°, Pommery & Greno, Château la Gordonne et Grands Domaines de Camargue ...

**Grandes Marques &
Création de Valeur
2006 à 2026**

➔ **la rigueur de l'entreprise**

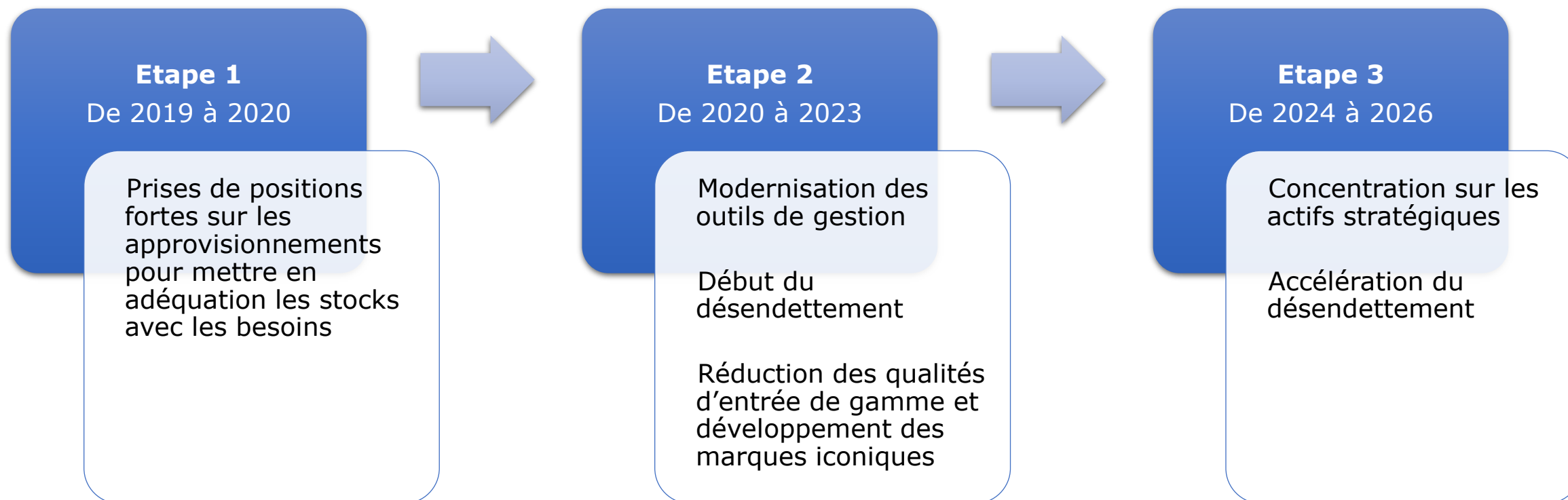
Gestion : Nouveaux outils, contrôle et rentabilité
VPM aura 50 ans en 2026

1. L'OUVERTURE D'UN NOUVEAU CHAPITRE

CONCENTRATION SUR L'ESSENTIEL

Assemblée Générale 06/06/2024

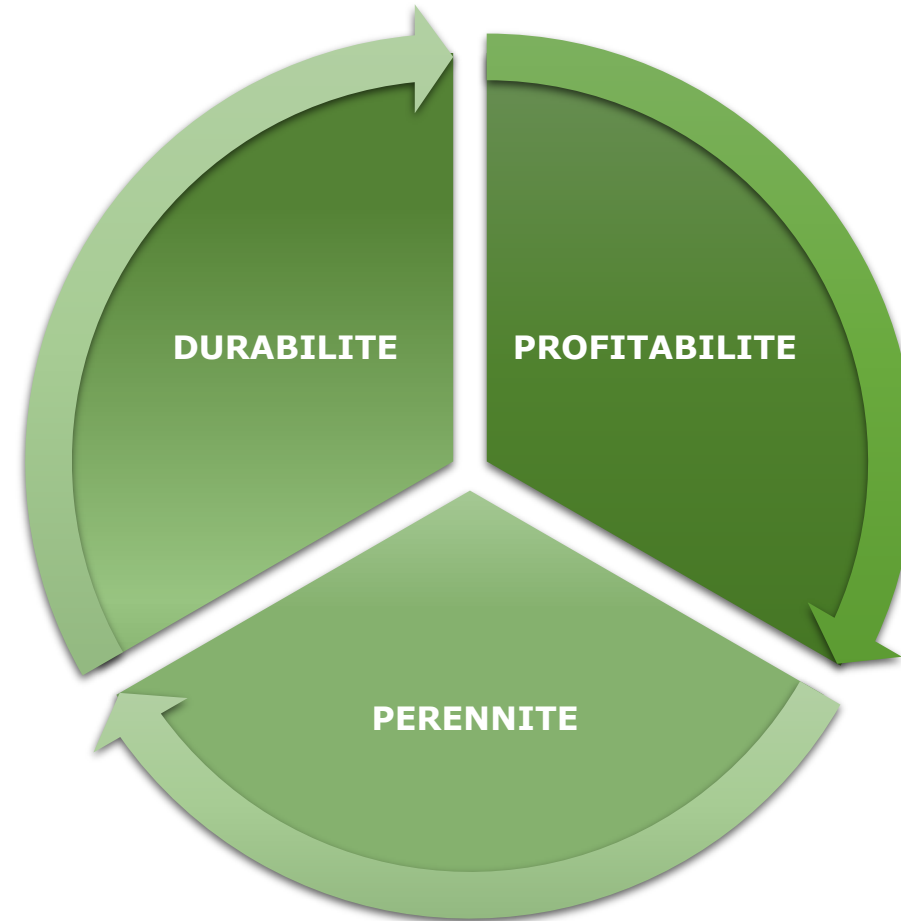
La **Création de Valeur** s'organise autour de trois étapes successives menant à sa pérennité.



1. UNE VISION FORTE

UN SAVOIR-FAIRE GLOBAL

R.S.E
Société à mission



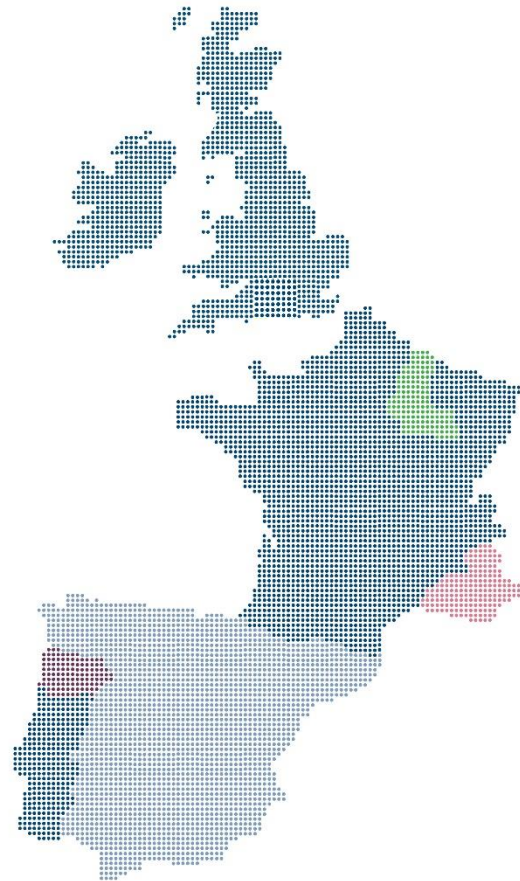
Stratégie de valeur
Optimisation des outils

Transmission
Organisation interne
Structure

1. PRESENTATION DU GROUPE

LE VIGNOBLE

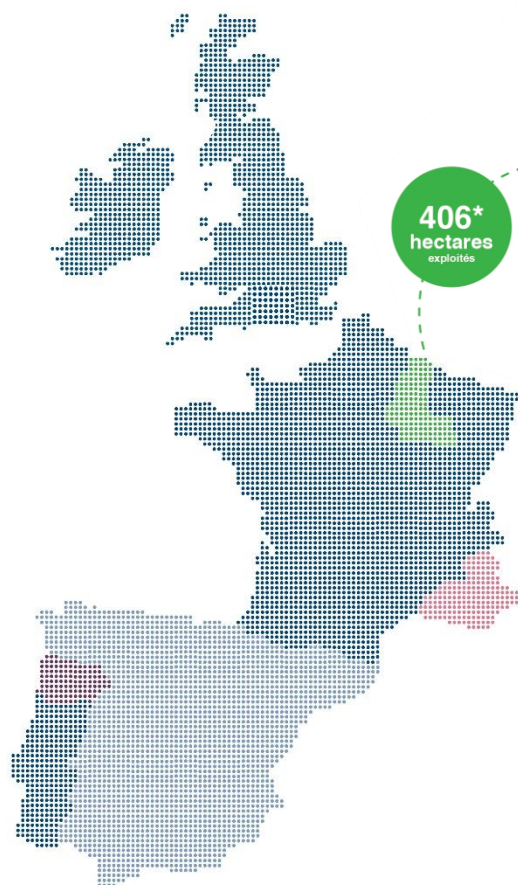
Vignobles exceptionnels en propriété et/ou en exploitation, situés dans quatre grandes régions viticoles européennes dont deux inscrites au **Patrimoine Mondial de l'UNESCO : Champagne et Douro Valley**



1. PRESENTATION DU GROUPE

LE VIGNOBLE

Vignobles exceptionnels en propriété et/ou en exploitation, situés dans quatre grandes régions viticoles européennes dont deux inscrites au **Patrimoine Mondial de l'UNESCO : Champagne et Douro Valley**



Champagne

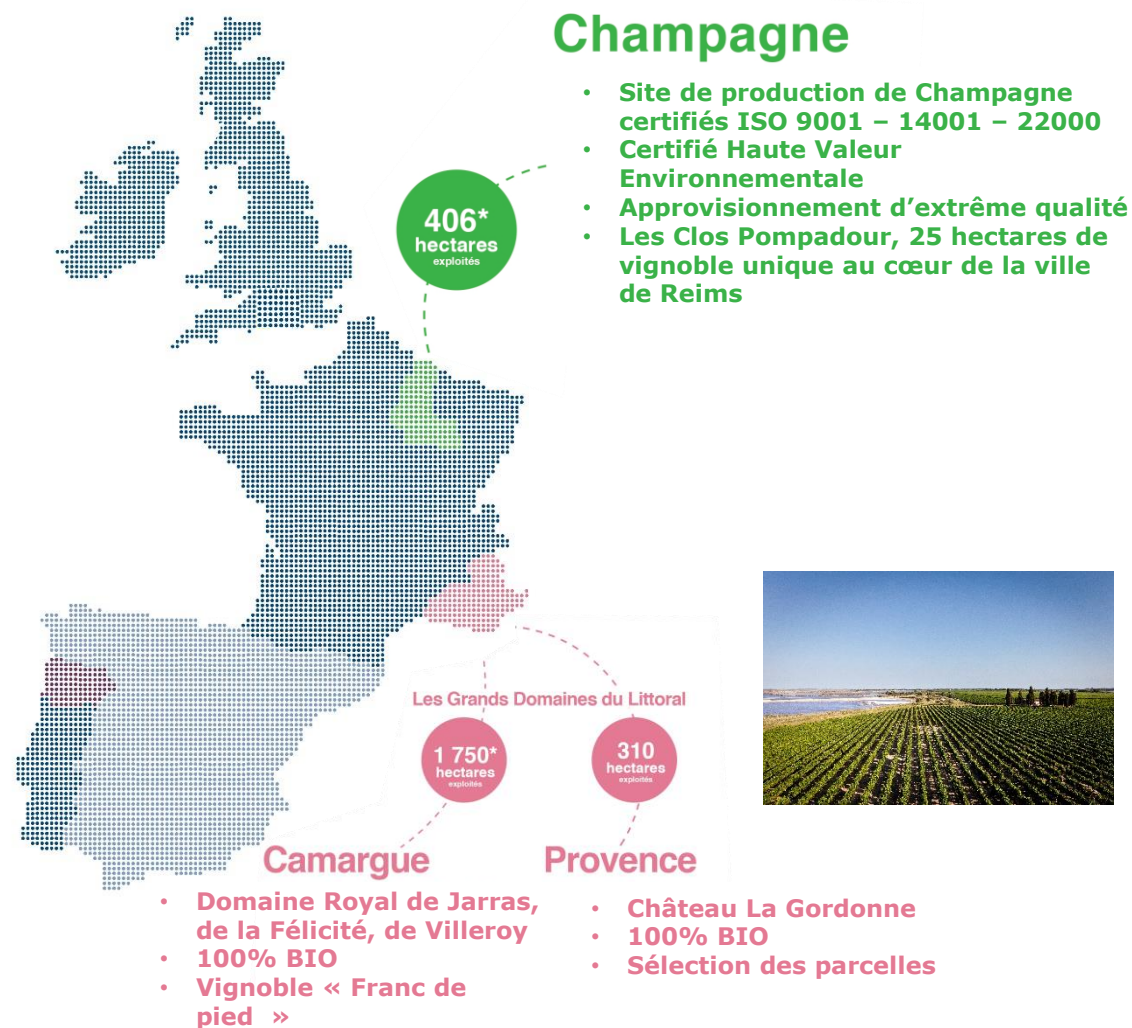
- Site de production de Champagne certifiés ISO 9001 – 14001 – 22000
- Certifié Haute Valeur Environnementale
- Approvisionnement d'extrême qualité
- Les Clos Pompadour, 25 hectares de vignoble unique au cœur de la ville de Reims



1. PRESENTATION DU GROUPE

LE VIGNOBLE

Vignobles exceptionnels en propriété et/ou en exploitation, situés dans quatre grandes régions viticoles européennes dont deux inscrites au **Patrimoine Mondial de l'UNESCO : Champagne et Douro Valley**



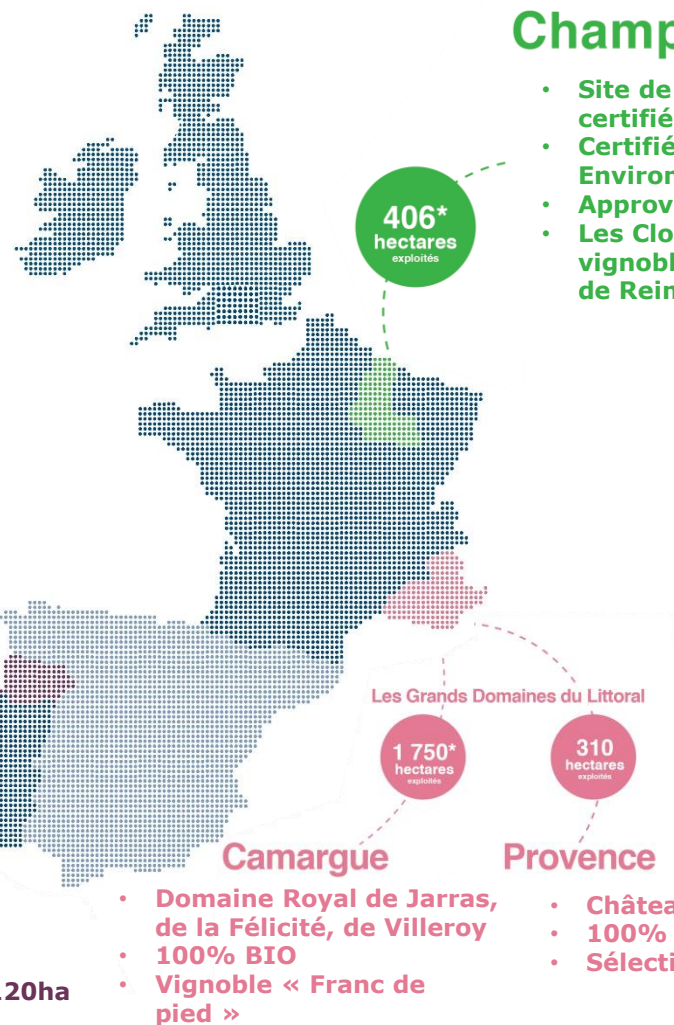
1. PRESENTATION DU GROUPE

LE VIGNOBLE

Vignobles exceptionnels en propriété et/ou en exploitation, situés dans quatre grandes régions viticoles européennes dont deux inscrites au **Patrimoine Mondial de l'UNESCO : Champagne et Douro Valley**



- 230***
hectares
exploités
- Portugal**
- Quinta do Grifo
 - Douro Superior
 - Terras do Grifo : 120ha d'un seul tenant



Champagne

- Site de production de Champagne certifiés ISO 9001 – 14001 – 22000
- Certifié Haute Valeur Environnementale
- Approvisionnement d'extrême qualité
- Les Clos Pompadour, 25 hectares de vignoble unique au cœur de la ville de Reims



1. PRESENTATION DU GROUPE

OUTILS DE PRODUCTION

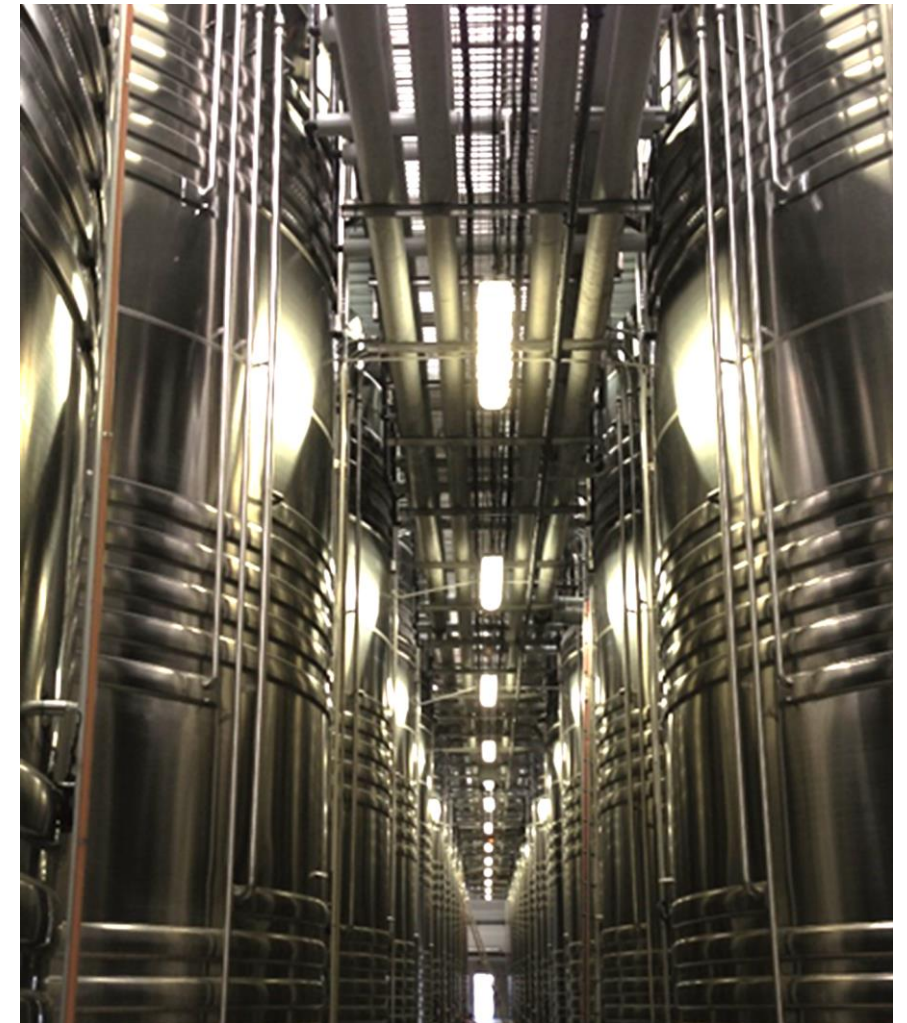
Les outils du groupe sont modernes et labellisés.

En Champagne

- ISO 9001
- ISO 14001
- ISO 22000
- IFS FOOD

En Camargue et au Portugal

- IFS FOOD



1. PORTEFEUILLE DE MARQUES

CHAMPAGNES

Assemblée Générale 06/06/2024



CHAMPAGNE
VRANKEN
REIMS-FRANCE



CHAMPAGNE
POMMERY
À REIMS-FRANCE



CHAMPAGNE
MONOPOLE
HEIDSIECK & C^o
REIMS - FRANCE



CHAMPAGNE
Charles LAFITTE
REIMS - FRANCE

1. PORTEFEUILLE DE MARQUES

VINS ET PORTOS

Assemblée Générale 06/06/2024



Château La Gordonne
CÔTES DE PROVENCE



PINK
FLAMINGO®
SABLE DE CAMARGUE



ROZÈS
PORTO



QUINTA DO
GRIFO
DOURO SUPERIOR

1. PREMIUMISATION DES MARQUES

150 ANS DE CREATION DE CHAMPAGNE POMMERY & GRENO

Le groupe Vranken-Pommery Monopole fait de la premiumisation de ses marques un des axes prioritaires de sa stratégie. Cela se traduit par le développement des références haut de gamme et à forte marge : séries limitées, lancement de produits ultra premium...

La démarche répond à **l'expérience du goût en gastronomie** et à la diffusion de Cuvées d'exception.

⇒ Création en 1986 de la **Cuvée Louise Millésimée** issue des trois crus les plus prestigieux.

Cet engouement repose sur le temps long donné au **vieillissement des plus grands crus** de la Champagne associé à la sophistication des packagings.

Nos Cuvées reflètent l'univers du luxe attendu chez les grands clients de la gastronomie et de la grande hôtellerie internationale.



1. PLAN DE DEVELOPPEMENT DES GRANDS MARQUES

LA CREATION EN CHAMPAGNE : CUVÉE LOUISE PARCELLES 2006

Assemblée Générale 06/06/2024

CUVÉE LOUISE PARCELLES 2006

Imaginée pour la première fois sur le Millésime 2005, **la Cuvée Louise** affiche fièrement trois lignes représentant les trois Grands Crus de l'assemblage.

- **La couleur or** représente le précieux Chardonnay et le village de Cramant.
- **La couleur bleue** représente la couleur iconique de la Maison Pommery et le village d'Avize.
- **La couleur vert d'eau** révèle notre engagement pour la biodiversité et représente le village d'Aÿ.



1. POMMERY & GRENO

LA CREATION EN CHAMPAGNE

Assemblée Générale 06/06/2024

La Champagne s'est toujours réinventée au cours de l'histoire

Pommery, le précurseur.

⇒ En 1874, Madame Pommery inventait le **Brut**

Il fallut cependant cent ans pour changer les habitudes de consommation, le Champagne est resté un vin de dessert jusqu'en 1980.

Naissance du Champagne à l'apéritif.

L'esprit de Cognac est supprimé des assemblages. Le Brut sans cet ajout correcteur du goût s'installe à l'apéritif. **C'est la grande réussite du Champagne.**

Pommery Brut Royal, frais, « à la légèreté souriante », au goût constant devient une référence.

La réserve perpétuelle de Champagne Pommery est un véritable trésor. Par son assemblage dans chacune des vendanges, elle donne une qualité gustative identique année après année.



1. PLAN DE DEVELOPPEMENT DES GRANDS MARQUES

LA CREATION EN CHAMPAGNE : GRAND APANAGE 1874

Assemblée Générale 06/06/2024

GRAND APANAGE POMMERY 1874

Le Brut du 21^{ème} siècle

Il a été imaginé en 2019 par Clément Pierlot, Chef de Cave, pour fêter **les 150 ans en 2024** de la création du Brut **en 1874** par Madame Pommery.

Un nouveau Brut contemporain est né, mettant en avant pour la première fois toute la richesse de la réserve perpétuelle de la Maison associée à un assemblage unique de trois Millésimes.

Il s'agit ici de proposer **une nouvelle expérience du goût**, mettant en lumière les saveurs de la gastronomie.

Grand Apanage 1874 s'affranchit des codes établis en Champagne pour présenter la nouvelle Expérience Pommery #1.



1. PLAN DE DEVELOPPEMENT DES GRANDS MARQUES

LA CREATION EN CHAMPAGNE : DIAMANT BLEU 1996

Assemblée Générale 06/06/2024

DIAMANT BLEU VRANKEN 1996

Le Diamant Bleu 1996 est le premier Millésime qui se pare d'une couleur unique : le bleu paon.

Imaginé avec Pierre-Hubert Crozat, Chef de Cave, le Diamant Bleu Millésime 1996 se caractérise par une grande fraîcheur et casse les codes de la traditionnelle Cuvée de prestige.



1. RESEAU DE DISTRIBUTION

UNE DISTRIBUTION MONDIALE DANS PLUS DE 80 PAYS

10 SUBSIDIARIES

- France
- United-Kingdom
- Benelux
- Italy
- Germany + Austria
- Portugal
- Switzerland
- USA + Canada
- Australia
- Japan

COMMITTED PARTNERS

- West Africa
- Denmark & Finland
- Lithuania
- Spain
- Asia

3 HUBS

- North America (USA/Canada)
- East Asia (Japan/China/South Korean/Taiwan/Singapore/Vietnam/Thailand/Hong-Kong)
- Pacific Asia (Australia/New Zealand/Malaysia/The Philippines)



NOUVEAUX PARTENARIATS 2023

BRESIL

ARMENIE

PEROU

MOLDAVIE

REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE
DU CONGO

Le Comité de Mission s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice 2023 conformément à son calendrier avec un taux de participation de 73%.

La notion de groupe de sociétés n'étant pas définie dans la Loi Pacte, Vranken-Pommery Monopole a souhaité intégrer ses deux principales filiales de production dans cette démarche, et les sociétés Vranken-Pommery Production et Grands Domaines du Littoral ont elles aussi adopté le statut de société à mission.

Par souci de cohérence, la raison d'être des filiales est identique à celle de la maison-mère, le tout formant un ensemble intégrant toute la chaîne de valeur de la culture de la vigne, à l'élaboration des champagnes et des vins, jusqu'à leur commercialisation.

2003

GLOBAL COMPACT : Engagement qui respecte les principes du Global Compact 10 principes dans les domaines des droits de l'homme, du droit du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.



CHARTRE ÉTHIQUE basée sur 6 valeurs et 19 engagements autour de la préservation de l'environnement, le contrôle qualité, l'innovation, le management humain, la communication et le savoir-faire.

2021

RAISON D'ÊTRE : « Promouvoir la plus grande qualité des Champagnes et vins produits partout dans le Monde, tout en mobilisant l'écosystème dans lequel la Société évolue (sociétés de son groupe, collaborateurs, partenaires, clients, actionnaires), pour la protection de l'environnement et de la biodiversité, le développement durable et la préservation de l'identité des terroirs et de la spécificité et de la qualité de leurs produits. »

1. LA VERITE DU TERROIR

INVESTISSEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT



DES EMBALLAGES RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Des bouteilles allégées.

Utilisation de fibre de cellulose pour les cartons (fibre vierge et fibre recyclée)



CERTIFICATIONS IFS

Excellence en matière de qualité, sécurité alimentaire et environnement



VEHICULES ELECTRIQUES

Afin de réduire les émissions en CO2, le groupe s'est équipé d'une flotte de véhicules de fonction électriques



PANNEAUX SOLAIRES

Déploiement en cours de parcs de panneaux solaires.

2 Ha à Tours-sur-Marne (51); 26 Ha à Aigues-Mortes (30); 1,000 m² à Lamego (Portugal)



1. LA VERITE DU TERROIR

« VITICULTURE DURABLE EN CHAMPAGNE » & « HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE »



CUVÉES BIOLOGIQUES

Toutes les Cuvées des vignobles de Camargue et de Provence sont issues de la viticulture biologique. Les vignobles du Portugal sont cours de conversion biologique.



VITICULTURE ÉCO-RESPONSABLE : LABEL VITICULTURE DURABLE EN CHAMPAGNE

Respect de l'écosystème, 0% d'herbicides en Champagne
Aménagement paysager des Clos Pompadour avec l'enherbement des rangs.
Créer un micro-habitat pour de nombreuses espèces et limiter l'érosion.
Eco-pâturage en Camargue (3500 moutons)



ACTEUR ET TUTEUR

Création du réseau Vert Cot'Eau en Champagne et de Salt'eau en Camargue



Les objectifs définis à horizon 2025 sur les indicateurs clés de performance sont tous en voie de réalisation, ou sont déjà atteints à fin 2023:

- La réduction des consommations d'eau sur le site de Tous-sur-Marne à 0,20l/bouteille => 0,12 l
- La diminution de 5% des émissions de GES liées au transport (Fret21) en 2023 => 9,46% de réduction d'émissions de GES soit 35 tCO2e
- La priorisation des circuits courts avec plus de 90% de nos fournisseurs d'emballage en France => 93% en Champagne / 98% chez GDL
- La part de personnes travaillant sur un site certifié sécurité des aliments : 100%
- 47 alternants, supérieur à l'objectif de 25
- Part de salariés en situation de handicap à 6,4%, supérieur à l'objectif de 6%
- Nombre d'Objectif de Développement Durable dans lesquels nous pouvons justifier d'au moins une action à 13, supérieur à l'objectif de 11

Score de 72/100 supérieur à l'objectif de 70/100 à l'index Ethifinance ESG Rating

2.



2023

Achèvement de l'étape 2
pour préparer un nouveau chapitre

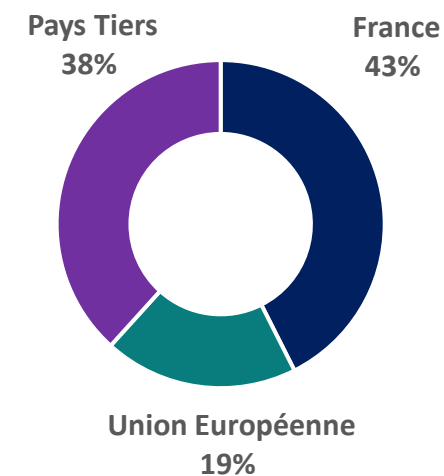
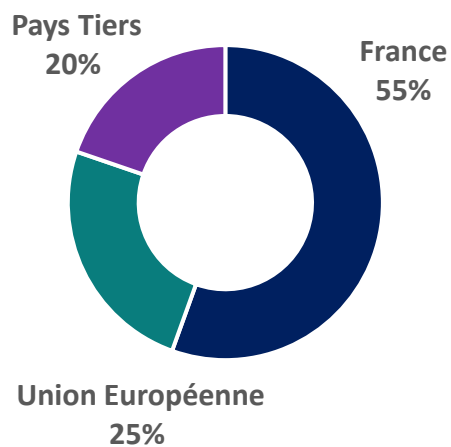
2. MARCHE DU CHAMPAGNE

RETOUR A DES MOYENNES HISTORIQUES APRES LE REBOND POST COVID

Assemblée Générale 06/06/2024

Après le rebond post covid, le marché du Champagne retrouve ses niveaux moyens historiques. L'augmentation progressive du prix unitaire s'est fortement accélérée sur la période.

Evolution des volumes (en M1/1) et du Chiffre d'Affaires Champagne (en M€)

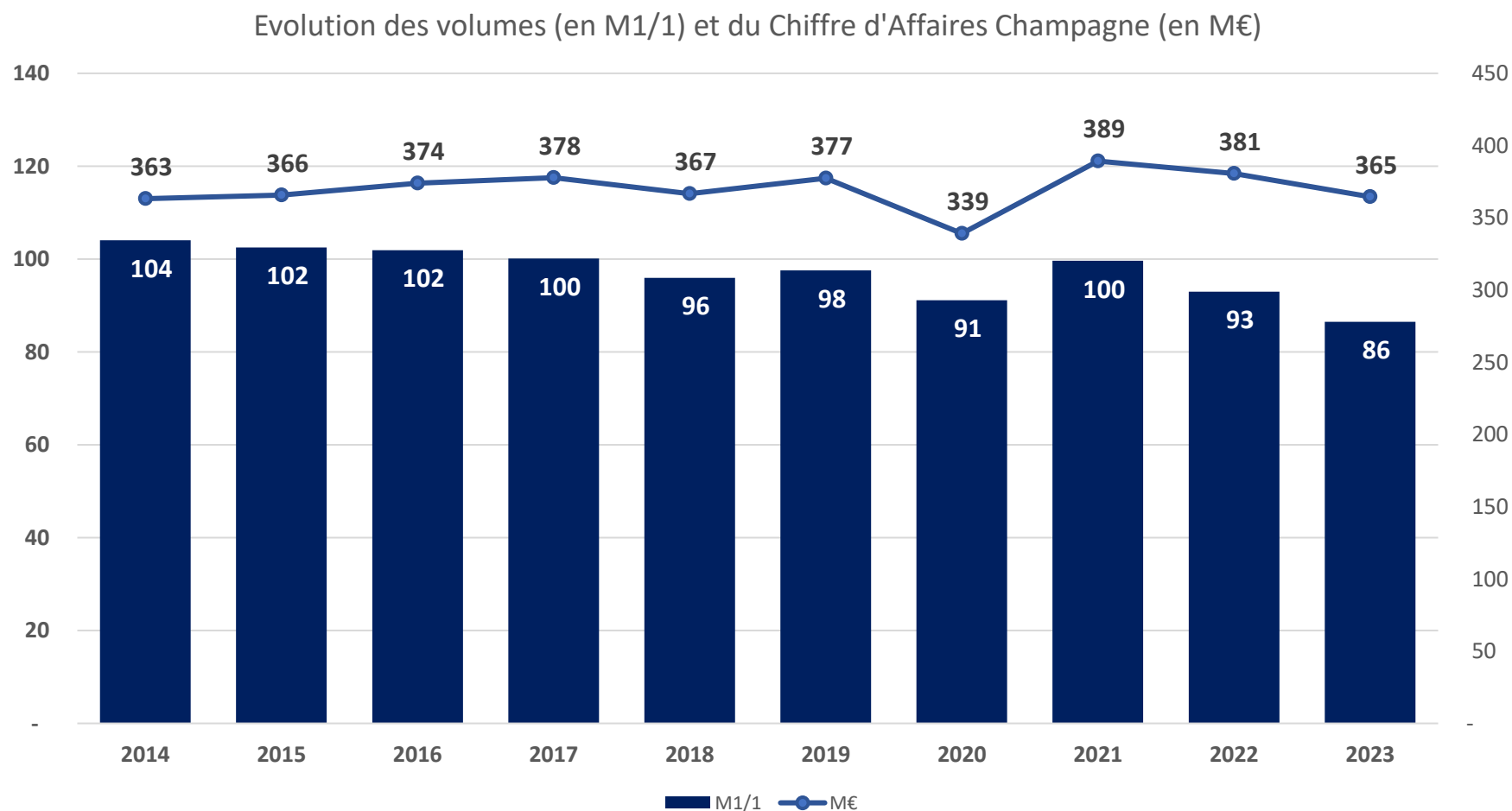


2. MARCHE DES PORTOS

DECLIN EN VOLUMES MAIS VALEUR STABLE

Assemblée Générale 06/06/2024

La baisse continue du marché des Portos est compensée par les hausses de prix, permettant de conserver un Chiffre d'Affaires stable entre 2014 et 2023.



2. SYNTHÈSE 2023

LES RESULTATS DU PLAN STRATEGIQUE

Assemblée Générale 06/06/2024

Hausse des
positionnements
tarifaires de nos
marques

CA consolidé

338 M€

+1,2%

Orientation
progressive vers les
quatre grandes
marques de
Champagne du
groupe

EBITDA

54 M€

+9,5%

Amélioration
opérationnelle des
process et outils
d'aide à la décision

ROC

39 M€

+12,7%

Optimisation du
BFR en phase avec
les projections
commerciales

EFN¹

635 M€

+1,4%

1 : Hors IFRS16

2. COMPTE DE RESULTAT VPM

PROGRESSION FORTE DE L'EBITDA MAIS AUGMENTATION DES FRAIS FINANCIERS

Assemblée Générale 06/06/2024

GROUPE VPM	2023	2022	2021	2019
Chiffre d'Affaires	338 395	334 459	301 249	274 625
COGS	-243 547	-246 784	-219 365	-191 658
Valeur ajoutée	94 848	87 675	81 884	82 967
Charges de personnel	-40 506	-38 531	-34 773	-46 539
Autres produits et charges d'exploitation	2 657	3 290	3 014	6 557
Impôts et taxes	-3 430	-3 500	-3 120	-4 087
EBITDA	53 569	48 934	47 005	38 898
Reprises de provisions	591	683	906	637
Dotations amortissements & provisions	-15 163	-15 040	-16 552	-15 222
Résultat Opérationnel Courant	38 997	34 577	31 359	24 313
Autres produits et charges	198	-566	-3 645	-3 978
Résultat Opérationnel	39 195	34 011	27 714	20 335
Produits financiers	1 438	592	343	284
Charges financières	-30 920	-18 978	-18 055	-19 570
Résultat avant impôts	9 713	15 625	10 002	1 049
Sociétés mises en équivalence	-165	-109	-412	-95
Impôt sur les sociétés	-3 444	-5 244	-2 070	-806
Résultat net	6 104	10 272	7 520	148

2. FOCUS CHIFFRE D'AFFAIRES VPM

CHIFFRE D'AFFAIRES STABLE DANS UN MARCHÉ EN BAISSÉ

Assemblée Générale 06/06/2024



Champagnes

Légère progression du chiffre d'affaires dans un marché en baisse de volume, grâce au repositionnement tarifaire et premium

Croissance du Off-Trade en France et du travel retail à l'international, qui compense la contraction de la demande en Europe

Stabilité du poids de l'export à 65% soutenu par une bonne dynamique au Royaume-Uni, en Amérique du Nord et sur la zone Asie

Côtes de Provence et Sable de Camargue

Retour à des rendements normatifs de la vendange

Bonne dynamique de Sable de Camargue, devenu AOP à la vendange 2023

Portos et Vins du Douro

Consommation domestique et développement du Nord de l'Europe

Sparkling Wines

Progression de 9% avec la marque Louis Pommery (Angleterre et Californie) et Royal de Jarras en Camargue, particulièrement sous l'impulsion du marché du Bénélux

2. LA STRATEGIE DE CREATION DE VALEUR

EVOLUTION DES PRIX DE VENTES ET DU COÛT DU RAISIN

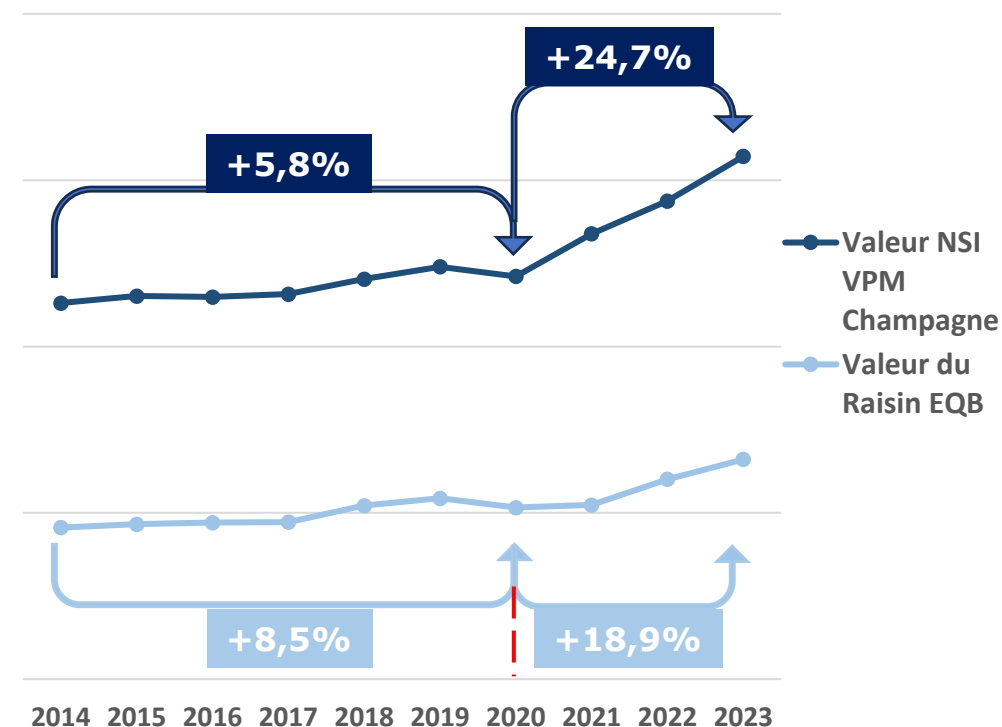
Assemblée Générale 06/06/2024

La mise en place du Business Plan en 2021 a suivi le changement de paradigme induit par la hausse importante et continue des prix du raisin.

- Dans notre groupe, entre **2014** et **2020**, le prix de ventes des bouteilles de Champagne a augmenté de **5,8%** tandis que le prix du raisin augmentait de **8,5%** sur la même période, soit **-270 pbs**.
- Les hausses de prix réalisées depuis **2021** ont résorbé cet écart, avec **+24,7%** sur les prix de ventes contre **18,9%** de hausse sur le coût du raisin, soit **+580 pbs**.

- ⇒ **La rentabilité des ventes a ainsi été nettement accrue.**
- ⇒ **Cela confirme la pertinence d'une stratégie premium, créatrice de valeur.**

Evolution en valeur du Prix NSI Moyen Champagne vs. Prix du raisin / EQB



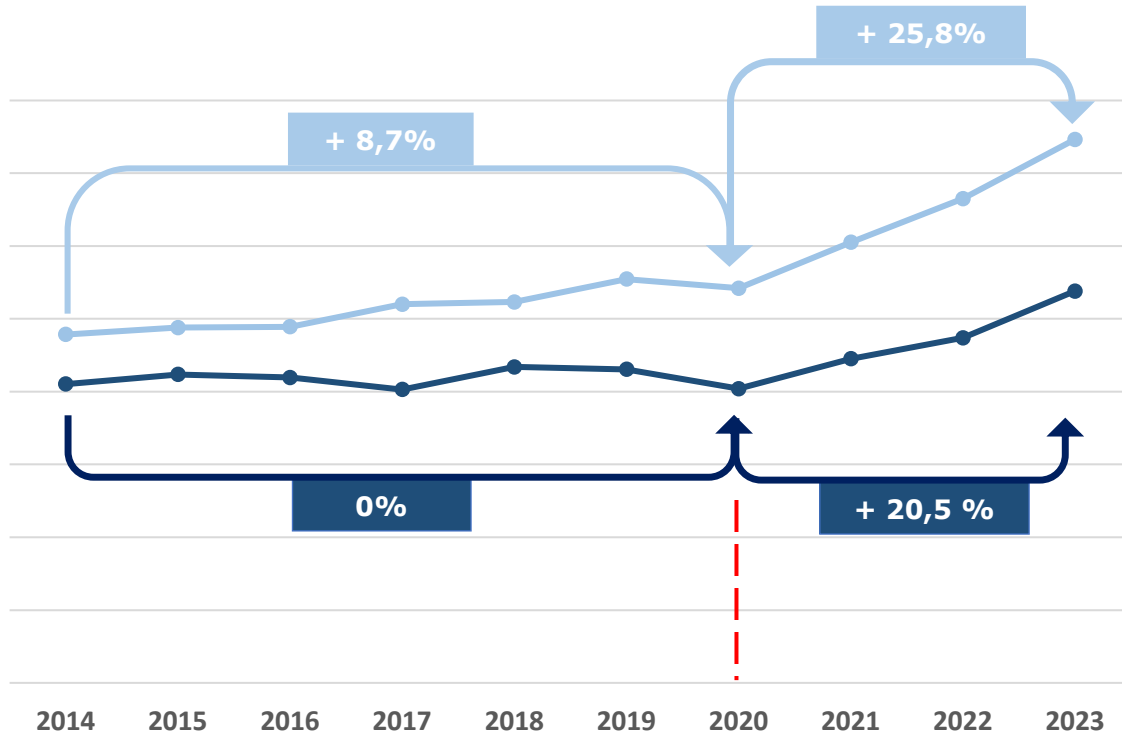
2. LA STRATEGIE DE CREATION DE VALEUR

LA DYNAMIQUE DE PRIX

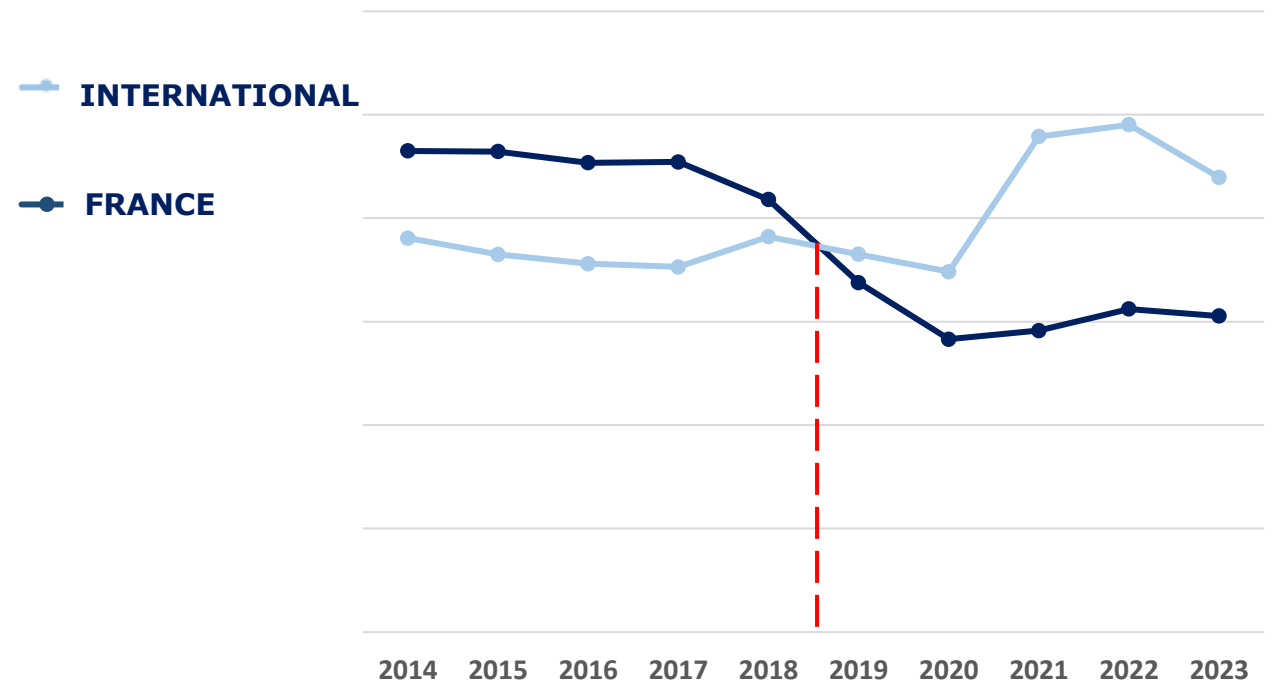
La dynamique était uniquement portée par l'international de 2014 à 2020, tant en prix qu'en volumes. Désormais, les prix de tous les marchés sont en hausse depuis 2020.

Les volumes à l'international ont dépassé pour la première fois ceux en France en 2018.

Evolution en valeur du Prix VPM NSI Moyen Champagne
France / International



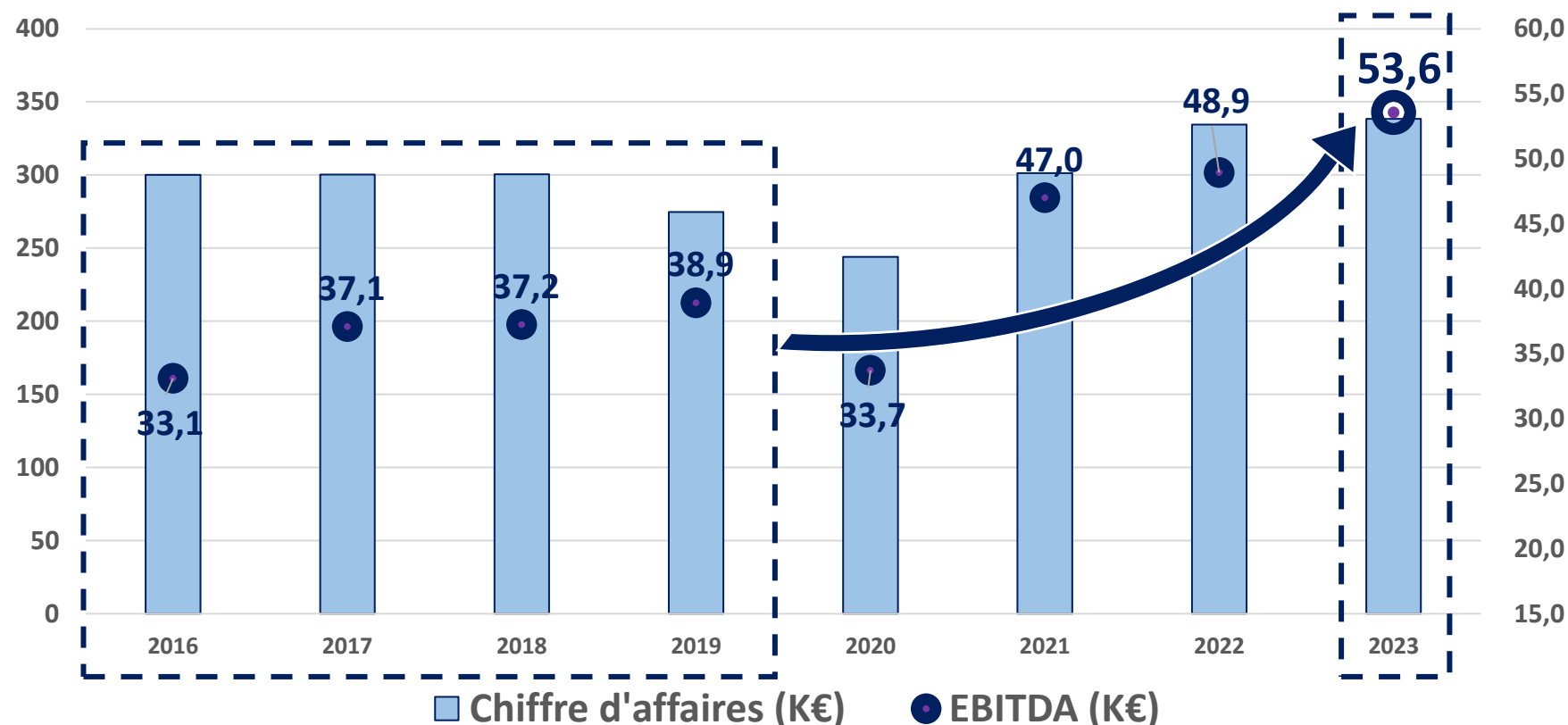
Evolution en volumes en France et à
l'International



2. EQUILIBRES FINANCIERS

GÉNÉRER DE LA VALEUR, AVEC EN INDICATEUR CLÉ L'EBITDA

Les actions stratégiques entreprises ont permis de construire des résultats en accord avec l'ambition du groupe, au-dessus des records historiques. La poursuite de l'application du plan doit conduire à une progression significative de ces résultats pour atteindre les meilleurs standards en termes d'EBITDA.



Capitaux propres en progression de 10M€.

La hausse des stocks est limitée par la gestion fine du BFR.

données en M€

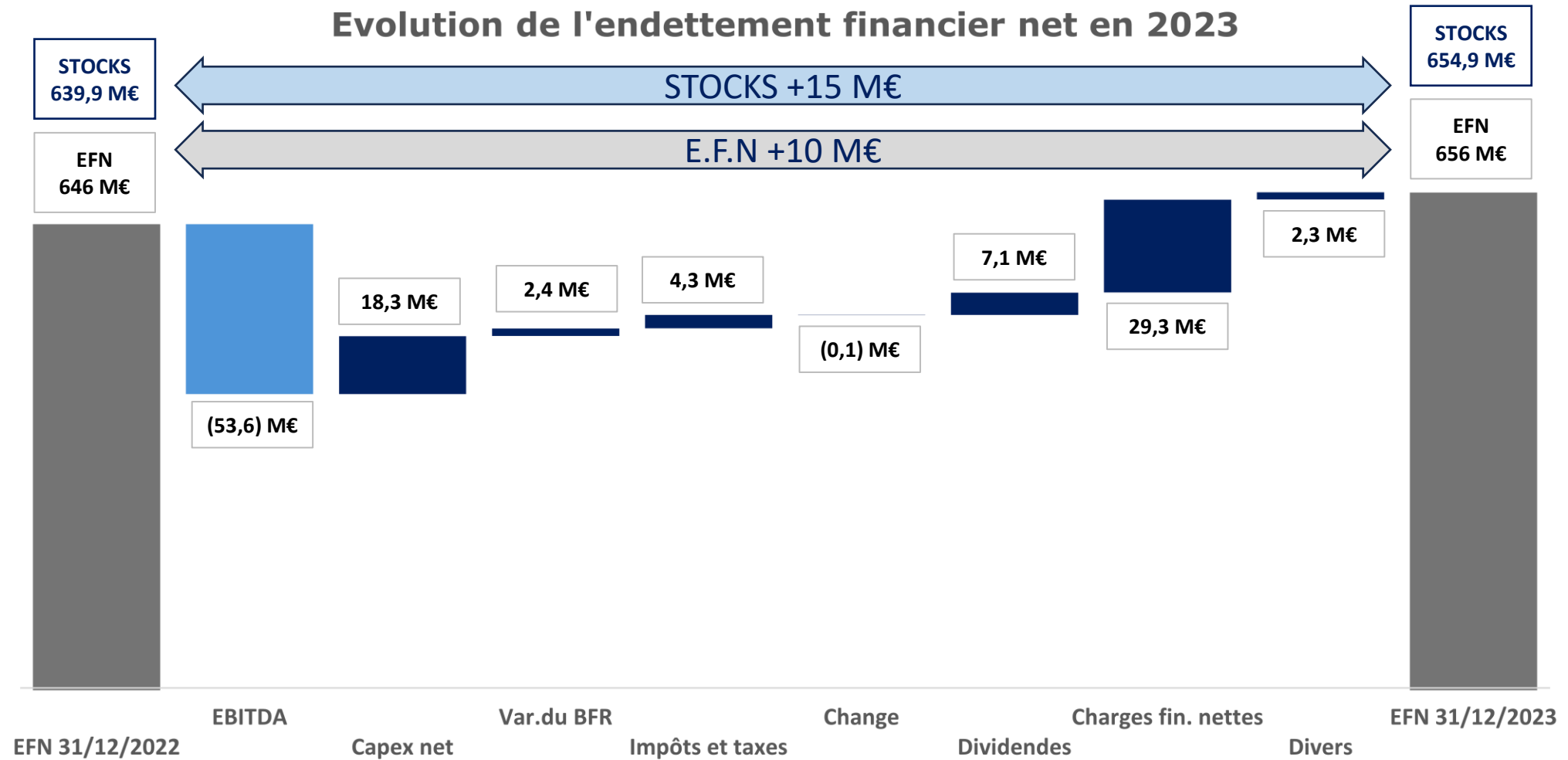
ACTIF	31/12/23	31/12/2022 retraité (*)	Ecart	PASSIF	31/12/23	31/12/2022 retraité (*)	Ecart
Actifs non courants	568,2	547,2	21,0	Capitaux propres	419,7	409,6	10,1
Stocks et encours	654,9	639,9	15,0	dont intérêts minoritaires	5,4	5,2	0,2
Clients et autres actifs courants	97,8	105,8	-8,0	Passifs non courants	612,9	635,6	-22,7
Trésorerie	15,9	8,5	7,4	Passifs courants	304,2	256,2	48,0
TOTAL	1 336,8	1 301,4	35,4	TOTAL	1 336,8	1 301,4	35,4

(*) A la clôture de l'exercice 2023, il a été relevé une erreur de valorisation des stocks concernant les exercices 2019 à 2022. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de VPM ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreurs. Le total des incidences sur les capitaux propres au 31 décembre 2022 est négatif et s'élève à 4,4 millions d'euros.

2. ENDETTEMENT FINANCIER NET ET STOCKS

LA VARIATION D'ENDETTEMENT EST PLUS QUE COUVERTE PAR LA VARIATION DE STOCKS

Assemblée Générale 06/06/2024



2. EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

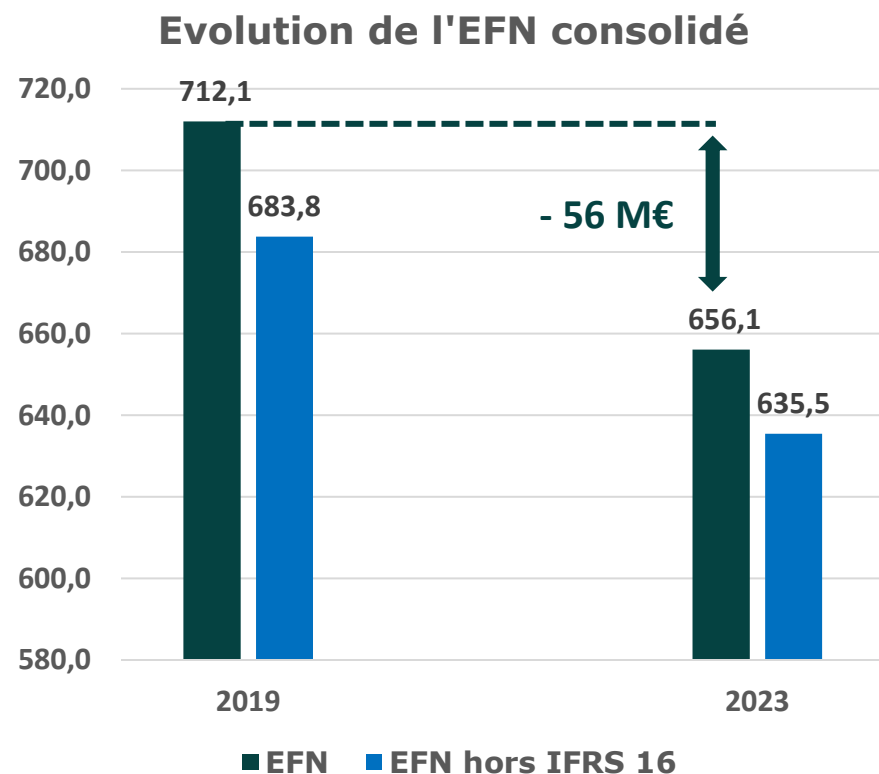
UN DÉSENDETTEMENT PROGRAMMÉ ET RÉALISÉ ENTRE 2019 ET 2023

Sur la période 2019 - 2023
Succès de la stratégie mise en œuvre
Réduction de **56 M€** de l'endettement
financier net.

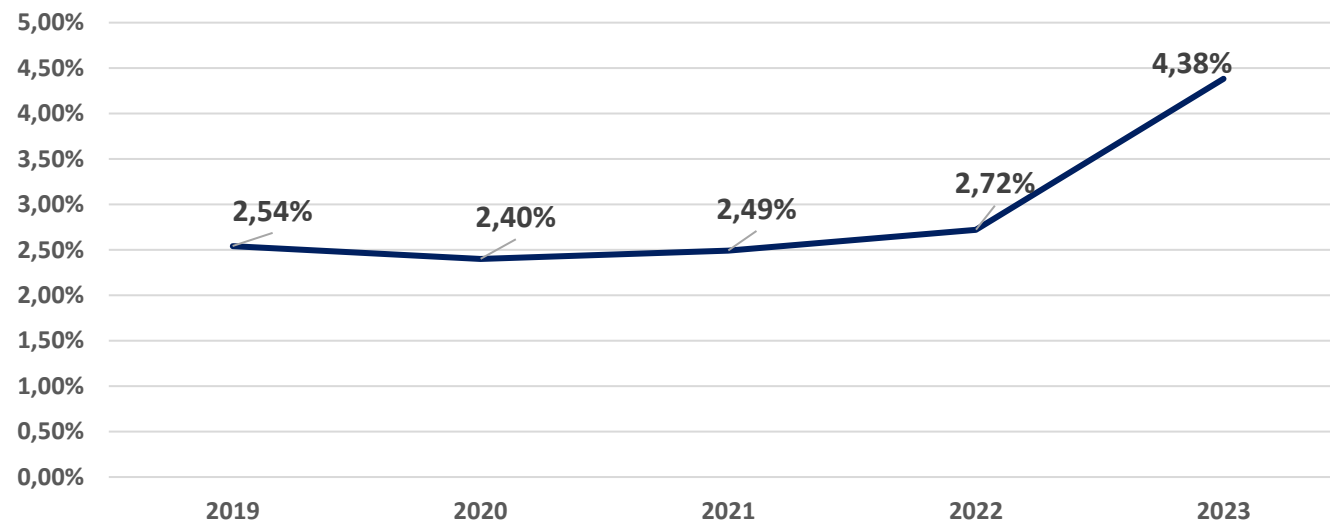
Forte hausse du taux moyen de financement en 2023.

⇒ La stratégie de désendettement imposait de préserver une
souplesse des dettes limitant la souscription de
couvertures de taux à moyen terme.

Evolution maîtrisée sur la période 2019-2023 : +266 pbs
contre +450 pbs pour l'Euribor



Evolution du taux moyen de financement de 2019 à 2023



3.



PERSPECTIVES

Un nouveau chapitre de réduction de l'endettement et de création de valeur

3. DECISIONS STRATEGIQUES

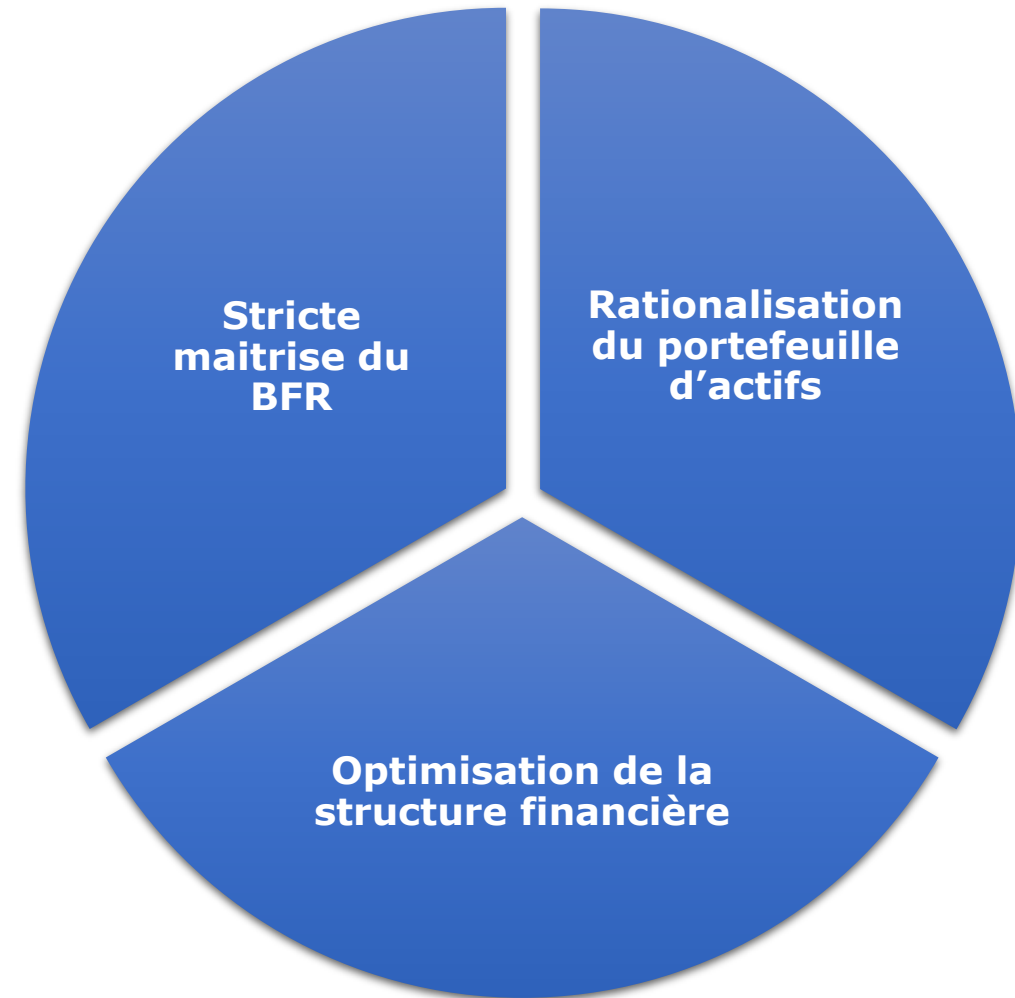
TRIPTYQUE STRATEGIQUE

Le business plan a permis d'établir une mise en adéquation des stocks avec les projections de ventes plus fine.

Le Besoin en Fonds de Roulement est ajusté.

L'Endettement Financier Net a été réduit de 56M€ entre 2019 et 2023

⇒ **Poursuite de la stratégie de désendettement.**



3. PERSPECTIVES 2024 & 2025

CENTRALISATION SUR LES ACTIVITES STRATEGIQUES

Assemblée Générale 06/06/2024

Ouverture d'un nouveau chapitre, le groupe fêtera ses 50 ans en 2026



Poursuite des actions de développement durable, notamment en faveur de la biodiversité



Création de valeur avec la stratégie premium dans un contexte de stabilité des marchés



Focalisation sur l'excellence opérationnelle



Concentration des efforts sur les grandes marques



Poursuite du désendettement en activant tous les leviers, dans un contexte de taux durablement plus élevés

4.



QUESTIONS REponses

5.



PROPOSITION DE DIVIDENDE

5. PROPOSITION DE DIVIDENDE

Vranken-Pommery Monopole propose le versement d'un dividende au titre de l'exercice 2023 de 0,8 € par action.

Il correspond à un rendement brut de 5,11% sur la base du cours de bourse du 26 mars 2024.

Il sera versé le 25 septembre 2024.

6.



AUTRES
INFORMATIONS DE
L'URD

7.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

8.



VOTE DES RESOLUTIONS

RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

8. VOTE DES RESOLUTIONS

Première résolution

- *Approbation du bilan et des comptes sociaux de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE pour l'exercice social clos le 31 décembre 2023,*

⇒ Bénéfice net de 3.095.514 €.

- Quitus de son mandat au Conseil d'Administration

8. VOTE DES RESOLUTIONS

Deuxième résolution

- *Approbation du bilan et des comptes consolidés du Groupe VRANKEN-POMMERY MONOPOLE pour l'exercice social clos le 31 décembre 2023*

Résultat net de l'ensemble consolidé de 6.104 K€.

Résultat net de l'ensemble consolidé (part du Groupe) de 6.147 K€.

8. VOTE DES RESOLUTIONS

Troisième résolution

- *Affectation du bénéfice de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 :*

Bénéfice social	3.095.514,56 €
Report à nouveau antérieur	+ 74.288.406,32 €
Soit ensemble	= 77.383.920,88 €

de la manière suivante :

à la réserve spéciale œuvres d'art	136.574,63 €
au compte de report à nouveau	70.097.678,25 €
Distribution du solde :	7.149.668,00 €

Soit : 0,80 Euro par action.

Mise en paiement à compter du 25 septembre 2024.

8. VOTE DES RESOLUTIONS

Troisième résolution (suite)

Assemblée Générale 06/06/2024

Distribution lors des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende global	Dividende par action	Montant éligible à l'abattement de 40% (*) (Art. 158-3 du CGI)
Au titre de 2020	-	-	-
Au titre de 2021	7.149.668,00 €	0,80 €	0,80 €
Au titre de 2022	7.149.668,00 €	0,80 €	0,80 €

(*) Abattement de 40 % ouvert aux seuls dividendes distribués à des personnes physiques résidentes fiscales en France.

8. VOTE DES RESOLUTIONS

Quatrième résolution

- *Approbation des conventions réglementées visées aux articles L225-38 et suivants du Code de Commerce*

8. VOTE DES RESOLUTIONS

Cinquième résolution

- *Approbation du montant des amortissements excédentaires et autres amortissements et des charges et dépenses non déductibles des résultats imposables de la Société*

Autres charges et dépenses dites « somptuaires »	278.489 €
Amortissements excédentaires non déductibles	15.938 €
Total de l'imposition qu'ils représentent environ	73.607 €

8. VOTE DES RESOLUTIONS

Sixième résolution

▪ *Programme de rachat d'actions*

=> Mettre fin au programme de rachat en cours décidé par l'Assemblée Générale du 1er juin 2023

=> Autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des achats en bourse d'actions de la Société pour des objectifs précis

Le Prix maximum d'achat par action ne pourra dépasser 37,5€, hors frais, compte tenu de l'évolution du cours

Le Conseil d'Administration pourra ajuster le prix d'achat susvisé en cas de modification de la valeur nominale de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, de division ou de regroupement d'actions, d'amortissement ou réduction de capital, de distribution de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action

8. VOTE DES RESOLUTIONS

Sixième résolution (suite)

Le nombre d'actions susceptibles d'être détenues ne pourra excéder 10 % du capital, soit 893.708 actions

En considération des 57.111 actions auto-détenues au 27 mars 2024, le nombre maximum d'actions que VRANKEN-POMMERY MONOPOLE serait susceptible d'acquérir est de 836.597 actions pour un maximum de 31.372.287,75 €

Les actions pourront être achetées par tout moyen,

Pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, en vue d'assurer l'exécution de la présente délégation

→ Durée : 18 mois à compter de la présente Assemblée

8. VOTE DES RESOLUTIONS

Septième résolution

- *Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Maïlys VRANKEN*

Durée : 3 ans

Échéance : réunion de l'Assemblée Générale qui statuera, en 2027, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

8. VOTE DES RESOLUTIONS

Huitième résolution

- *Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Michel FORET*

Durée : 3 ans

Échéance : réunion de l'Assemblée Générale qui statuera, en 2027, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

8. VOTE DES RESOLUTIONS

Neuvième résolution

- *Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de Commerce pour l'exercice 2023*

Approbation du montant global des rémunérations et des avantages de toute nature versés ou attribués par la Société au Président Directeur Général, à la Directrice Générale Déléguée et aux Membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

8. VOTE DES RESOLUTIONS

Dixième résolution

- *Approbation des éléments de la rémunération versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à Monsieur Paul François VRANKEN, Président Directeur Général*

Rémunérations versées au cours ou attribuées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à Monsieur Paul-François VRANKEN, Président Directeur Général, (telles que présentées dans le Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise).

8. VOTE DES RESOLUTIONS

Onzième résolution

- *Approbation des éléments de la rémunération versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à Madame Nathalie VRANKEN, Directrice Générale Déléguée*

Rémunérations versées au cours ou attribuées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à Madame Nathalie VRANKEN, Directrice Générale Déléguée, (telles que présentées dans le Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise).

8. VOTE DES RESOLUTIONS

Douzième résolution

- *Approbation de la politique de rémunération des Dirigeants mandataires sociaux pour l'exercice 2024*

Politique de rémunération des Dirigeants mandataires sociaux pour l'exercice 2024 (telle que présentée dans le Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise).

8. VOTE DES RESOLUTIONS

Treizième résolution

- *Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs pour l'exercice 2024*

Politique de rémunération des Administrateurs pour l'exercice 2024 (telle que présentée dans le Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise).

8. VOTE DES RESOLUTIONS

Quatorzième résolution

- *Nomination d'un Auditeur Durabilité*

Nomination du cabinet AUCENTUR

Durée : 3 exercices

Échéance : réunion de l'Assemblée Générale qui statuera, en 2027, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Dans le cas où le cabinet AUCENTUR n'obtiendrait pas l'agrément lui permettant de procéder à l'audit du Rapport de Durabilité :

Nomination du cabinet AUDITIS

Durée : 3 exercices,

Échéance : réunion de l'Assemblée Générale qui statuera, en 2027, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

8. VOTE DES RESOLUTIONS

Quinzième résolution

▪ *Démission d'un Commissaire aux Comptes Suppléant*

Démission de Monsieur Pascal EGO, Commissaire aux Comptes Suppléant, pour raisons personnelles, à savoir pour faire valoir ses droits à la retraite.

Nomination de la société **CBA**,

Siège : Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 94200 COURBEVOIE

Durée : durée restant à courir du mandat de son prédécesseur,

Échéance : réunion de l'Assemblée Générale qui statuera, en 2025, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

8. VOTE DES RESOLUTIONS

Seizième résolution

- *Pouvoirs à conférer*

RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

8. VOTE DES RESOLUTIONS

Dix-septième résolution

- *Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions propres détenues par la Société*

Durée : 18 mois à compter de la présente Assemblée

8. VOTE DES RESOLUTIONS

Dix-huitième résolution

- *Pouvoirs à conférer*



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

06-06-2024